



ADRESSE DU CF AUX SYNDICATS, POUR LA CONVOCATION AU 18^{ème} CONGRES

Le Conseil Fédéral de la FNAS FO réuni à Paris, le 10 janvier 2019, invite l'ensemble des syndicats départementaux à préparer les conditions de la réussite de son 18^{ème} congrès qui aura lieu du 19 au 22 novembre 2019 à Dunkerque.

Dans le respect des résolutions de son précédent congrès, la fédération a porté et défendu ses revendications dans les négociations et sur l'ensemble de ses mandats. Nous créons des syndicats et nous progressons en nombre d'adhérents.

Le CF, après avoir largement débattu de la situation, décide de tout mettre en œuvre pour que la liberté, l'indépendance et le développement de la fédération soient réaffirmés en garantissant l'élaboration collective de ses décisions, résolutions et mandats.

Déterminée et combative, la fédération ne peut que se renforcer en cette année décisive. Elle abordera ainsi en toute indépendance son 18^{ème} congrès de la Résistance, des Revendications et de la Reconquête.

C'est pourquoi, le CF soutient tous les syndicats en lutte dans les établissements et les associations de notre secteur. Nous continuons de porter les revendications, dans les différentes branches où nous sommes amenés à négocier.

Elles sont claires et d'actualité :

- l'augmentation immédiate d'au moins 20 % des salaires pour tous les salariés de notre secteur,
- l'augmentation des pensions et retraites, allocations, minima sociaux,
- un treizième mois pour tous,
- la généralisation obligatoire de la prime transport,
- l'amélioration des grilles de classification en fonction de l'ancienneté et de la qualification,
- le maintien et l'amélioration de toutes les conventions collectives,
- la relance de l'activité économique par de l'investissement public massif, en particulier dans nos secteurs financés par les collectivités territoriales, l'État et la Sécurité Sociale,
- le rétablissement des cotisations sociales qui ouvrent des droits, et le remboursement de toutes les exonérations patronales,
- la suppression de la CSG,
- pas un minima social ou une pension de retraite inférieure au SMIC,
- le maintien de la retraite par répartition et des 42 régimes spéciaux de retraite existant, contre toute retraite par points.

Nous sommes avec la confédération :

- Pour l'application de la prime exceptionnelle à tous !
- Pour un service public doté des effectifs et moyens indispensables !
- Pour une réforme fiscale redistributive !

Le CF considère que la situation économique et sociale confirme totalement la pertinence de l'ensemble des revendications et mandats définis dans les résolutions adoptées par les délégués des syndicats Force Ouvrière au Congrès de Lille, revendications et mandats confirmés par le CCN des 26 et 27 septembre 2018.

Il approuve la déclaration de la Commission Exécutive Confédérale, votée à l'unanimité :

« La Commission exécutive confédérale, réunie le 13 décembre 2018, considère que la crise actuelle et le mouvement des « gilets jaunes » sont le produit des politiques économiques et sociales menées depuis de nombreuses années privilégiant les revenus du capital au détriment du pouvoir d'achat des salariés et retraités, de la protection sociale et des services publics.

À cela se sont ajoutées les réformes du Code du travail, loi travail et ordonnances, détruisant les droits des salariés et affaiblissant la représentation syndicale et la négociation collective.

Dans ce contexte, la Commission Exécutive réaffirme avec force les revendications de FO portant sur l'urgence d'une augmentation générale des salaires, pensions et retraites, minima sociaux, tant dans le privé que dans le public, face aux pertes de pouvoir d'achat subies et accumulées depuis la crise de 2008 par les salariés.

Les annonces récentes du Président de la République et du gouvernement ne répondent pas à la revendication d'une véritable revalorisation du SMIC (FO revendique de porter le SMIC à 80 % du salaire médian, soit 1 450 € net) et de la valeur du point d'indice dans la Fonction publique et FO entend agir pour l'engagement, partout, de négociations dans les branches en vue de relever l'ensemble des grilles de salaires. »

Les annonces faites par le gouvernement confirment qu'il veut tout détruire, en particulier la Sécurité Sociale et l'assurance chômage, en continuant de réduire les droits des salariés et des chômeurs. Il prévoit la poursuite des réductions de budgets pour notre secteur, la poursuite du blocage de nos salaires, comme ceux des fonctionnaires. Le projet de contre-réforme des retraites annoncé est la dramatique continuité de l'attaque contre nos acquis.

L'année 2019 est l'année de tous les dangers. Le gouvernement cherche encore, comme pour les ordonnances MACRON, à associer les syndicats par la concertation pour faire passer ses contre-réformes. Nous sommes et restons un syndicat indépendant de tout pouvoir politique.

Le Conseil Fédéral invite les syndicats départementaux à convoquer partout des assemblées générales afin de construire avec les salariés les cahiers de revendications, à établir le rapport de force, et à engager, lorsque les conditions sont réunies, le combat pour obtenir satisfaction, par la grève si nécessaire.

Paris, le 10 janvier 2019